

FICHE DESCRIPTIVE DE MESURES

Titre	Préparation ciblée (Autre formations en vue de la réadaptation professionnelle (Mesure préparatoire avant formation CFC ou AFP) Art. 16 ou 17 LAI 427-477/905.066.2
Mesure	Mesure de réadaptation professionnelle
Type de mesure	D'une durée variable de 6 mois à 12 mois, cette mesure permet d'évoluer au sein de l'entreprise de pratique commerciale. La mesure peut-être réalisée en français et en allemand.
Prestations, moyens et méthodes	<p>Dans le cadre des mesures préparatoires pour une réadaptation professionnelle, il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les aptitudes de l'assuré/e sur les plans scolaires et professionnelles au travers de diverses plateformes (ISK, Multi-check, etc.) • Mettre en évidence les compétences professionnelles et personnelles ainsi que définir les manques de connaissances métiers au travers de tests et de plateformes • Définir des pistes professionnelles réalistes et réalisables • Déterminer et orienter les besoins de formation en vue d'une éventuelle mise à jour des compétences et d'un éventuel projet professionnel
Objectifs	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reprendre un rythme de travail à un taux déterminé • Accompagner l'assuré/e dans ses recherches de places de stage et d'apprentissage par un soutien technique • Sur demande, un coaching peut être envisagé pour un appui dans le cadre d'un mandat de placement délégué <p>Axes principaux du savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer l'endurance physique, psychique et cognitive • Evaluer la compétence sociale • Evaluer la motivation au travail • Evaluer la capacité à structurer une journée de travail • Evaluer la compréhension des consignes • Evaluer la capacité à s'accoutumer aux processus de travail • Evaluer la capacité à travailler à un taux d'employabilité <p>Descriptif des objectifs : Nous travaillerons uniquement 2 composantes des objectifs du savoir-faire qui seront déterminés en accord avec le/la conseiller/ère parmi les 5 proposés. Une poursuite peut être envisagée selon le cas.</p> <p>Axes principaux du savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des connaissances scolaires • Evaluation des compétences linguistiques : français, allemand, anglais • Evaluation des compétences en informatique • Evaluation au travers de tâches commerciales et administratives en lien avec l'activité économique de l'entreprise • Evaluation du rendement

Processus organisation	<ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnant/e s'assure que le contrat d'objectifs est respecté et met en place le cas échéant des mesures pour les atteindre • L'accompagnant/e renseigne régulièrement le/la conseiller/ère AI concerné/e sur le développement de la mesure. Il/Elle signale de suite au/à la conseiller/ère AI les problèmes qui peuvent mettre en danger le succès de la réinsertion. Des rencontres périodiques sont organisées avec les parties signataires du contrat d'objectifs pour faire ensemble des bilans intermédiaires • L'accompagnant/e s'assure que l'engagement par l'employeur de la personne assurée au terme de la mesure reste toujours en ligne de mire dans toutes les décisions prises dans le cadre de la mesure • En fin de mesure, l'accompagnant/e rédige un bilan final à l'attention de l'OAI
Responsable organisateur des mandats	Les mandats sont à adresser à (organisme porteur/responsable): Centre de Perfectionnement Interprofessionnel, Pierre Nuoffer, Responsable fri start, Route des Grives 2, 1763 Granges-Paccot, pierre.nuoffer@fristart.ch , ☎ 026 305 27 78
Résultat	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final d'entretien après le dernier entretien sur le niveau de mobilisation personnel, ainsi que sur les moyens que se donne la personne assurée pour maintenir / retrouver une employabilité lui permettant de subvenir à ses besoins financiers • Ce rapport inclut les démarches entreprises par la personne assurée durant la mesure pour retrouver du travail
Lieux d'exécution	Dans les locaux du CPI, auprès de la mesure fri start
Accessibilité des lieux	Via escaliers, rampe pour handicapés et ascenseur
Coût	CHF 3'700.00/mois
Responsable financier	Emel Oezen , Responsable finances, Route des Grives 2, 1763 Granges-Paccot, emel.oezen@cpi.ch , ☎ 026 305 27 75
Horaire	Selon cadre de l'entreprise et adaptable selon besoin
Dates	En tout temps, toute l'année. Dès annonce de mandat par le/la référent/e AI, l'accompagnant/e (coach) organise un premier rendez-vous directement avec la personne assurée. A la suite de ce rendez-vous, l'accompagnant/e (coach) confirme son intérêt et le/la référent/e le mandat.
Fermetures annuelles	2 semaines entre Noël et Nouvel An
Encadrement au quotidien	Les mandats sont à adresser à (responsable des mandats) : Centre de Perfectionnement Interprofessionnel, Pierre Nuoffer, Responsable fri start, Route des Grives 2, 1763 Granges-Paccot, pierre.nuoffer@fristart.ch , ☎ 026 305 27 78
Suites ou cumul avec d'autres mesures	(Si vous offrez d'autres mesures pour des personnes assurées AI)
Site internet	cpi.ch

